



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 décembre 2016

Régulation de la meute d'Augstbord Tir d'un jeune loup

(IVS).- Conformément à la décision de régulation prise par le canton le 20 décembre 2016, les gardes-chasse ont tiré une jeune louve dans la région d'Augstbord.

Le 22 décembre 2016, les gardes-chasse ont tiré une jeune louve au sein de la meute d'Augstbord. Le tir est intervenu dans la nuit, à proximité d'une agglomération de la région. Hormis la réduction de l'effectif de loups, le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) espère que cette opération aura également un effet dissuasif pour que cette meute ne s'approche pas des agglomérations.

Ce tir de régulation a été effectué avec l'accord de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le Canton et l'OFEV ont constaté unanimement au moins 20 cas avérés d'animaux de rente tués par le loup durant la période du 13 mai au 20 juillet 2016, ceci malgré les mesures de protection prises. Les loups ont causé d'importants dégâts dans la région de l'Augstbord en 2016 (157 animaux de rente tués en tout).

Conformément au concept Loup suisse, la bête tirée sera transférée au Tierspital à Berne.

Le SCPF poursuit cependant son monitoring pour vérifier le nombre exact de loups qui arpentent cette région et observer leur comportement.

Personne de contact :

Peter Scheibler, chef du SCPF, 027 606 70 05 ou 079 355 39 03

